

POLITIQUE DE CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Les risques liés à l'importation et à l'exportation légales de marchandises comprennent :

- **Risque financier** : Le Groupe Protech s'expose à des amendes et des pénalités en cas de non-respect des réglementations douanières et commerciales, ou à des coûts dus aux retards douaniers susceptibles d'affecter négativement nos résultats financiers.
- **Risque d'atteinte à la réputation** : le non-respect des lois et réglementations peut entraîner une publicité négative et nuire à la réputation de notre entreprise ou à celle de nos clients.
- **Risque de perte de clientèle** : le non-respect des réglementations douanières et commerciales peut engendrer des retards commerciaux, susceptibles de faire perdre des parts de marché à l'entreprise et de détériorer les relations avec nos clients.

Le Groupe Protech s'engage à mener toutes ses activités d'import-export en parfaite conformité avec les lois et réglementations commerciales internationales applicables, ainsi qu'avec les exigences de ses clients. Notre organisation met en œuvre des contrôles afin de garantir que les biens, les matériaux et les services sont importés et exportés légalement et que les activités commerciales sont menées de manière éthique et responsable.

Cette politique s'applique à toutes les transactions transfrontalières, y compris l'importation, l'exportation, la réexportation et le transfert de biens, de composants et de la documentation associée.

Nous garantissons la conformité en :

- Identifiant et respectant les lois, réglementations et exigences commerciales applicables en matière d'importation et d'exportation.
- Obtenant les licences, permis, autorisations et documents douaniers précis requis avant l'expédition, le cas échéant.
- Vérifiant les transactions afin de garantir le respect des restrictions commerciales, des sanctions et des embargos.
- Faisant appel à des fournisseurs, transitaires et courtiers en douane agréés qui démontrent leur capacité à se conformer à la réglementation.

Les employés impliqués dans les achats, la logistique, l'expédition et les ventes reçoivent la formation et la sensibilisation nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de conformité à l'importation et à l'exportation.

Tout cas de non-conformité, suspecté ou avéré, est immédiatement signalé, fait l'objet d'une enquête et est traité par des mesures correctives. Les clients et les autorités sont informés lorsque la loi l'exige.

Nos procédures de conformité à l'importation et à l'exportation font l'objet d'un examen périodique afin de garantir leur conformité aux lois et réglementations applicables, dans le cadre de notre gestion des risques et de notre démarche d'amélioration continue.